



## MAIRIE DE JEUXEY

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 NOVEMBRE 2023

Le conseil municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H30 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXEY, sous la présidence de monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 15 Septembre 2023.

- **OUVERTURES DOMINICALES 2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** pour 2024 neuf possibilités d'ouvertures dominicales pour les commerces de détails situés sur la commune de Jeuxy,

**FIXE** pour 2024, les possibilités d'ouvertures dominicales pour les commerces de détails selon le calendrier suivant :

<b>SOLDES D'HIVER ET D'ÉTÉ</b>	<b>MOBILES</b> (fêtes locales, portes ouvertes, braderie...)	<b>FÊTES DE FIN D'ANNÉE</b> (du 26 novembre au 31 décembre)
<b>2</b>	<b>≤ 3</b>	<b>≤ 5</b>

- **CDG88 - Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2025 - 2028**

**Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

ARTICLE 1er :

La Collectivité Commune de Jeuxy mandate le centre de gestion des Vosges pour :

- Lancer la procédure de marché public
- Recenser auprès de l'actuel assureur statutaire les données statistiques d'absentéisme de la collectivité pour la période 2021, 2022 et 2023

ARTICLE 2<sup>e</sup>

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents « affiliés » à la C.N.R.A.C.L. : décès, congé pour invalidité temporaire imputable au service, maladie ordinaire et temps partiel pour raison thérapeutique sans lien avec un arrêt préalable, longue maladie et maladie de longue durée, maternité, paternité et accueil de l'enfant, temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire ;
- Agents « affiliés » à l'IRCANTEC : congé pour invalidité imputable au service, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité et accueil de l'enfant

Ces conventions auront pour caractéristiques de commencer au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et ce pour 4 ans.

- **SMIC88 – Avis sur la demande d’adhésion au SMIC**

**Le conseil municipal, à l’unanimité,** se prononce pour l’adhésion au SMIC88 du syndicat intercommunal scolaire « les Affluents de la Mortagne » (siège : Rambervillers) ainsi que du syndicat intercommunal d’acquisition et de gestion de matériel d’entretien des deux vallées (siège : Savigny)

- **VOIRIE – RECLASSEMENT DE LA RD11 EN VOIRIE COMMUNALE**

**Le maire de Jeuxy, rappelle** aux membres du conseil municipal que le conseil départemental des Vosges a exprimé le souhait de transférer dans le domaine public communal la route départementale n°11, allant de la limite administrative d’Epinal/Jeuxy jusqu’au croisement avec la route départementale n°11A. La longueur de cette section est de 548ml.

**Le conseil municipal, à l’unanimité** décide le transfert dans l’état et à titre gratuit au profit de la commune de Jeuxy, de l’emprise départementale de la RD 11 reliant la limite administrative Epinal/Jeuxy au croisement de la RD 11A.

- **DELEGATION DE POUVOIR JUDICIAIRE AU MAIRE**

**Le maire de Jeuxy, rappelle** que la commune de Jeuxy a subi un préjudice au sein de parcelles forestières appartenant à la commune, et qu’une plainte a été déposée au nom de la commune.

**Le conseil municipal, à l’unanimité, confirme** que : « Monsieur le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal et pour la durée du mandat : [...] D’intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ».

- **FORÊT : PARCELLE 31 - VENTE APRÈS FAÇONNAGE DE LA TOTALITÉ DES PRODUITS À UN PROFESSIONNEL**

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré, à **l’unanimité fixe** comme suit la destination des produits de la parcelle 31 figurant à l’état d’assiette de l’exercice 2024 :

- Vente après façonnage (campagne 2023/2024) de la totalité des produits, à un professionnel.

- **FORÊT : PARCELLE 31 - VENTE APRÈS FAÇONNAGE DE LA TOTALITÉ DES PRODUITS À UN PROFESSIONNEL**

**Le conseil municipal,** après en avoir délibéré, à **l’unanimité décide** comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 32 et 37 figurant à l’état d’assiette de l’exercice 2024 et les chablis éventuels des parcelles diverses.

- Pour les parcelles 32 et 37 : Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2024/2025 et vente en cessions amiables aux cessionnaires des autres produits (houppiers et petit bois) au prix unitaire de (15€ttc)

- Pour les chablis éventuels des parcelles diverses : Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2023/2024 et/ou, vente sur pied en cession amiable des autres produits (houppiers et petits bois) aux cessionnaires ou vente dans le cadre d’un contrat d’approvisionnement après façonnage et débardage par un professionnel des autres produits (houppiers et petit bois) suivant volume de chablis.

- **FORÊT : PARCELLES 1 à 7, DESTINATION DES PRODUITS DES COUPES**

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité décide** de la vente sur pied en cession amiable aux habitants de Jeuxey pour toutes parcelles forestières appartenant à la commune de Jeuxey au prix de 10€ttc/stère

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **SALLE DES ASSOCIATIONS - RÉNOVATION**

Les travaux ont démarré le 16 octobre. Des réunions de chantiers ont lieu hebdomadairement.

#### **LOTISSEMENT LE PARC FLEURI - RENOVIATION**

Des études sont en cours.

#### **RESTAURATION PERISCOLAIRE**

La mairie de Jeuxey considère de changer de prestataire pour la restauration périscolaire de Jeuxey à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **VELOS VILVOLT**

Un raque de 5 vélos en libre service Vilvolt installé par la communauté d'agglomération d'Epinal a été installé.

#### **LOGEMENT SENIOR**

Réunion publique en présence d'Epinal habitat le jeudi 23 novembre concernant la construction de logements seniors.

#### **REPAS DU PERSONNEL**

Le repas du personnel est programmé le 15 décembre 2023 à 19h30.

#### **VŒUX DU MAIRE**

Planifiés le 17 janvier

**Clôture du conseil :** 23H00

**Prochain conseil municipal :** 15/12/2023 à 18h00

À JEUXEY, le 20 novembre 2023

Le Maire

Oreste TIMOTEO



